DERNIÈRE HEURE

(Par Services Télégraphiques et Téléphoniques Spéciaux)

On repêche les dépouilles de Cécil Grâce

Bruxelles, 5 janvier. — On n'a pas oublié la malheureuse aventure du jeune aviateur anglais Cecil Grace, qui, parti des environs de Londres, il y a deux semaines pour la traversée de la Manche en aéroplane ne reparut plus de l'un ou de l'autre côté du détroit.

Des recherches furent organisées sur terre et sur mer qui n'eurent aucun résultat.

Il y a quatre jours, un bateau de pêche anglais prétendit avoir rencontré dans la mer du Nord « quelque chose qui ressemblait à la carcasse d'un aéroplane ».

Cet après-midi, l'Aéro-Club de Bruxelles a reçu le télégramme urgent suivant :

Gamme, lunettes, aviateur repêchés à Maricherbe appartenant à Cecil Grace.

Ce télégramme est signé par le président de l'Aéro-Club d'Ostende.

Le sénateur Elkins est mort

Paris, 5 janvier. — On annonce de Washington la mort du sénateur Elkins, dont le nom est depuis quelques années populaire dans toute l'Europe, et surtout en Italie tout autant qu'en Amérique, car le sénateur défunt était le père de cette fameuse miss Elkins, dont la beauté est célèbre dans les deux mondes, et qui a failli devenir duchesse des Abbruzzes et cousine du roi d'Italie.

Quand les journaux ont mené tant de bruit autour des fiancailles du duc et de miss Elkins, il a été dit justement, qu'un des principaux empêchements au mariage projeté avait été l'exigence du sénateur Elkins lui-même.

En effet, selon tout ce qu'on a raconté à Rome, le roi Victor et la reine Hélène avaient fini par accepter le mariage en donnant à miss Elkins rang de princesse royale. Et on avait réussi également, du moins à adoucir l'opposition de certains membres plus intransigeants de la famille royale, tels que la reine Marguerite, le duc et la duchesse d'Aoste.

Mais le sénateur finit par tout gâter, assure-t-on. Le bruit courut, en effet, qu'il exigeait un bière à la cour, et qu'il demandait, comme cadeau de noce, le collier de l'Annonciade, car le mari en devient cousin du roi. On trouva que c'était un peu trop, et le mariage fut rompu.

Telle est la version qui courut dans tous les journaux de Rome.

La situation financière des Communes

Paris, 5 janvier. — Dans la statistique que vient de dresser le ministère de l'intérieur le budget ordinaire pour 1909 des communes de France y compris Paris, se montait, en 1909, à 944 millions, en augmentation de près de 11 millions sur le chiffre de l'année précédente. Il faut y ajouter le produit des centimes extraordinaires, qui s'est élevé à 251 millions.

Le classement des communes, d'après la quotité de leurs centimes additionnels, est le suivant :

3.022 communes imposées de moins de 15 centimes.

5.621 communes imposées de 15 à 30 centimes.

8.305 communes imposées de 31 à 50 centimes.

2 835 communes imposées de 51 à 100 centimes.

6.432 communes imposées au dessus de 100 centimes.

Les communes de Gevrezin, La Chapelle d'Huin, Guyans Vennes, Orchamps-Vennes, Etalans, Belfays et Routaud (Doubs) ; le de Seim et Ile Molène (Finistère) ; Sembas (Lot-et-Garonne) ; Nancy-sur-Cuses (Haute Savoie) ; Montagudet (Tarn et Garonne) n'ont supporté aucune imposition en 1909.

Paris, en raison de sa situation spéciale, ne figure pas dans le classement ci-dessus.

Par suite du léger accroissement des impositions communales, et de l'augmentation du nombre des communes, la moyenne générale n'a guère varié ; elle est, en chiffres ronds, de 66 centimes additionnels.

Une des principales ressources des communes françaises, c'est l'octroi. Le rendement des taxes d'octroi, tant ordinaires qu'extraordinaires, a atteint, en 1909, la somme de 283.110.252 francs, en diminution de 7 millions sur l'année précédente.

Enfin, notons que le montant de la dette communale, au 31 décembre dernier, s'élevait à 4 milliards 187 838.000 francs, en augmentation sur l'année précédente de 21 millions et demi.

La révision du procès Durand

Paris, 5 janvier. — M. Paul Meunier, député de l'Aube, a adressé au garde des sceaux une lettre pour demander la révision de l'arrêt de la cour d'assises de la Seine-Inférieure, condamnant Durand à la peine de mort pour complicité d'assassinat.

« Cette condamnation, dit M. Meunier, a été prononcée sur des témoignages qui sont manifestement contraires à la vérité. Des faits nouveaux démontrent, d'autre part que Durand est tout à fait innocent du crime pour lequel il a été condamné. »

Le député de l'Aube demande, en outre, au garde des sceaux de vouloir bien ordonner, par application du dernier paragraphe de l'article 444, la suspension de la détention de Durand, dont la peine a été commuée en celle de sept années de réclusion.

Au Ouadaï

EST CE UN NOUVEAU COMBAT

La nouvelle d'un violent combat au Ouadaï est parvenue à Lorient. La dépêche qu'on lira plus loin n'indique pas le lieu de la rencontre de telle sorte qu'on ne peut savoir encore si elle n'est qu'un écho tardif de l'affaire de Bridgelé ou le premier bruit d'un nouveau combat.

Lorient, 5 janvier. — Le lieutenant L'Herrou adresse à sa famille, habitant Lorient, le télégramme suivant, reçu aujourd'hui et expédié du poste de Gouré :

« Gouré, 20 décembre. — *Violent combat Ouadaï. Pertes importantes. Suis indemne* »

Le poste de Gouré est le premier poste télégraphique français à l'ouest du Tchad, à proximité de Tammergou, centre important dans la région du Hahoussas.

On peut évaluer à 1.000 kilomètres la distance de Gouré au Ouadaï, et il n'est peut être pas inutile de remarquer que la dépêche de l'officier aurait pris une inexplicable direction.

Au ministère de la guerre, on n'a reçu aucun renseignement sur cette affaire.

Au ministère des colonies, on est persuadé que la dépêche du lieutenant L'Herrou a trait au combat de Bridgelé.

Le courrier qui apporta la nouvelle de l'affaire était un courrier spécial qui n'avait pas emporté les correspondances des officiers. Celles-ci commencent, sans doute, à arriver en France.

Le faiseur d'anges de Biarritz est malade

Biarritz, 5 janvier. — L'interrogatoire de M. Howarez, impliqué, en sa qualité d'ami de Mlle Cabou, dans l'affaire des avortements de Biarritz, a été repris ce matin à neuf heures et demie, toujours avec le concours de M. le consul d'Angleterre comme interprète.

L'attitude de M. Howarez, quand on lui pose des questions indiscrètes concernant Mlle Cabou, est celle d'un gentilhomme qui se retranche derrière l'honneur de la jeune fille en cause.

Il est sorti à midi exactement, souriant et offrant des cigarettes à toutes les personnes présentes. Ce long interrogatoire ne paraît rien lui avoir enlevé de son impassible énergie. Il ne sera plus interrogé jusqu'à nouvel ordre. Son arrestation, qui paraissait imminente, n'aura pas lieu. On se contentera de le surveiller... discrètement.

Un changement notable est survenu dans le régime du docteur Long Savigny. Celui-ci, examiné par le docteur Crosle, a été, après avis conforme du sous-préfet du cabinet d'instruction et du procureur de la République, transféré à l'hôpital Saint-Léon. Le docteur, on serait attendu à ce résultat, se serait aussi une poudre d'origine végétale, et un régime adapté a été prescrit nécessaire. Quand M. Mass, commissaire central, l'a accompagné mardi soir à l'hôpital, le docteur paraissait visiblement abattu.

Le procès des anarchistes japonais à Tokio

Tokio, 5 janvier. — D'après des renseignements de source autorisée, sur les inculpés de l'affaire Kotoku, la majorité a confirmé les aveux faits à l'instruction relativement à leur participation à la préparation effective d'un attentat, au moyen de bombes contre la vie de l'empereur, des autres membres de la famille impériale et des ministres d'Etat, attentat qui devait être accompagné de vols, incendies et d'autres violences.

Quoi de le grand public ne soit pas admis aux séances, les fonctionnaires de la magistrature, les membres du barreau, les membres du corps diplomatique à Tokio et les autres personnes jugées par le président comme ne devant pas troubler du tribunal, y assistent en grand nombre.

La mort de Pegnard

L'AUTOPSIE

Paris, 5 janvier. — La dépouille du corps de Pegnard le malheureux aviateur, a été faite dans les conditions que l'on sait, a été pratiquée par le docteur Paul, médecin-légiste à l'Hôpital Lariboisière.

Le médecin a conclu à la mort par suite d'une congestion pulmonaire et d'une péritonite foudroyante par la perforation intestinale due au projectile.

Une sanglante bagarre à Moukden

Saint Pétersbourg 5 janvier. — On mande de Moukden qu'une grande bagarre s'est produite dans cette ville, provoquée par l'augmentation des impôts.

Un grand nombre de négociants chinois ont vivement protesté contre cette augmentation, puis se sont rendus chez le chef de la circonscription. Leur attitude était telle que celui-ci dut faire appel à la troupe pour se protéger.

C'est à ce moment que de graves incidents se produisirent. Des soldats tirèrent sur les manifestants. On compte une dizaine de morts et de nombreux blessés.

La mort de M. Ranson

Mlle Senallet demande l'examen des comptes de l'ancien notaire.

Paris, 5 janvier. — M. Barat, juge d'instruction, a procédé, hier, à un nouvel interrogatoire de Mlle Senallet, l'amie de l'ex-notaire, M. Ranson, mort dans les circonstances que l'on sait.

Le magistrat a commencé par donner connaissance à l'inculpée des investigations faites au Comptoir Lyon-Allemand, d'où il résulte qu'à fin septembre, le compte courant de M. Ranson était débiteur de 35.000 francs environ.

Malgré cela, Mlle Senallet, qui assistait Me Pierre Dessaigne, secrétaire de Me Henri Robert, a demandé au juge, dans l'intérêt de l'instruction, la saisie de tous les documents relatifs aux opérations faites par M. Ranson, et notamment, de celles effectuées avec M. de Redon.

Au cours de l'interrogatoire, M. Barat ayant fait observer à l'inculpée que son projet de mariage avec l'ancien notaire paraissait être une simple manœuvre pour échapper aux soupçons lors de la découverte du crime, Mlle Senallet a protesté énergiquement contre les paroles du magistrat.

Elle a ajouté que ce projet était si sincère que M. Ranson avait lui-même écrit au ministère au sujet de son enfant qu'il pensait légitimer.

Le mauvais lait

Sévères condamnations de fraudeurs

Paris, 5 janvier. — La laiterie Fontaine et Cie, dont le siège social est à Paris, rue Saint-Blaise, a deux dépôts en province : à Voulx (Seine-et-Marne), et à Vernoy (Yonne). Pour falsification de lait par addition d'eau et de formol ; le directeur de cette laiterie M. Fontaine, les sous directeurs MM. Meliquin et Poncet, les chefs de dépôt de Voulx et de Vernoy, MM. Bachot et Guyon, un employé, enfin, M. Boyer, étaient poursuivis cet après midi, devant la 8e chambre correctionnelle.

L'addévide formique qui fut, à l'analyse, trouvé dans le lait ainsi dans les dépôts, est, a dit notamment l'expert, « un antiseptique dont l'injection répétée même à doses minimes a un fâcheux retentissement sur la digestion, surtout chez les nourrissons ».

M. Meliquiot a été condamné à un an de prison et 4000 francs d'amende ; M. Poncet, à huit mois et 2000 francs ; M. Fontaine, à six mois et 2000 francs ; M. Bachot à un mois et 200 francs, et M. Boyer, à quinze jours et 500 francs, ces trois derniers avec sursis, pour la prison.

La peste en Mandchourie

Saint-Pétersbourg, 5 janvier. — L'épidémie de peste cause une véritable panique en Mandchourie.

Près de la frontière russe un quarantaine décès se produisent journellement.

Une catastrophe de chemin de fer

Les victimes

Quedstowo (Gouvernement du Sud), 5 janvier. — Un express de chemin de fer s'est produit à Gedstowo. Il y a eu 15 tués et une cinquantaine de blessés.

La reine de Belgique dans le Midi

Bruxelles, 5 janvier. — La reine Elisabeth quittera Bruxelles dans quelques jours pour se rendre dans le Midi de la France, où elle ira rejoindre son fils le prince Albert. Elle séjournera et entendra à Bruxelles à la fin du mois.

Vers l'Oubangui

Dakar 5 janvier. — Le paquebot « Afrique », ayant à bord le colonel Largeau et les officiers qui l'accompagnent, a fait escale hier à Dakar.

Vol d'un sac postal

Marseille 5 janvier. — M. Favier, inspecteur des postes, vient de découvrir une perte de 3.000 francs, en écus, contenue dans un sac postal venant de Tripoli et apporté par le vapeur « Saint-Augustin », arrivé hier soir.

Le vol a été constaté après la livraison des sacs de dépêches à la poste.

Un ballon allemand à Charleville

Charleville, 5 janvier. — Le ballon allemand « Prinzessin Victoria », monté par trois professeurs de l'Université de Bonn, a atterri à Hautes-Rivières, dans la vallée de la Meuse.

Il a été visité par la douane. Les aéronautes ont déclaré qu'ils étaient partis de Cologne dans le but de faire les observations scientifiques.

Ils sont repartis pour Liège aujourd'hui.

L'agitation des commerçants

LES RESULTATS DU REFERENDUM ANNULES

Rome, 5 janvier. — Les résultats du referendum ouvert sur la question de l'opportunité de la grève immédiate ont été annulés.

On sait que ces résultats avaient été entachés d'irrégularités, un grand nombre d'individus n'appartenant pas à la corporation des cheminots ayant voté, grâce à des manœuvres frauduleuses.

Deux villes détruites au Turkestan

PLUS DE 6 000 MORTS

Saint-Pétersbourg, 5 janvier. — Selon les dernières nouvelles, qu'il est impossible cependant de contrôler, vu la rupture des communications télégraphiques, la ville de Prejvalsk a été entièrement engloutie sous terre et un grand lac s'est formé à la place de la ville. On ignore le sort des habitants.

La ville de Pishpek, qui comptait 6.000 habitants, a été complètement détruite.

D'après les journaux, le tremblement de terre du Turkestan dépasse en violence ceux des siècles passés.

PLUS EFFROYABLE QUE MESSINE

Saint Pétersbourg, 5 janvier. — Tous les appareils sismographiques de l'Observatoire de Poulkof, près de St Pétersbourg, ont été faussés par la violence du tremblement de terre du Turkestan, lequel dépasse les tremblements de terre récents de Messine et du Japon. Le centre serait le territoire des Sept Rivières, à 4.700 kilom.

Le drame du Vésinet

Paris, 5 janvier. — Hier matin, les gendarmes du Vésinet ont conduit à la prison de Versailles le jeune Lucien Guillemette, qui tua à coups de pioche l'homme qui brûlait sa mère.

Sur commission rogatoire de M. Cème, juge d'instruction à Versailles, divers témoins ont été entendus par le brigadier de police ; ce sont les voisins du débit Guillemette et les autres locataires de la maison. Tous sont unanimes à représenter Barland, la victime, comme un odieux personnage, qui avait terrorisé sa malheureuse et la brutalisait ainsi que le jeune Lucien. En revanche, aucune voix ne s'est élevée pour accuser le jeune Lucien.

LE SABOTAGE des voies ferrées

Tentative criminelle à Aix

Aix, 5 janvier. — On a découvert dans la nuit, sur la voie de La Rotelle, sur la ligne d'Aix à Nice, quatre blocs de pierre, pesant chacun trois kilos, placés dans un endroit de sorte par des malfaiteurs inconnus dans l'intention évidente de provoquer une catastrophe ; la voie, en effet, est très fréquentée par les automobiles.

Cette tentative criminelle a causé à Aix une vive émotion. Le parquet s'est aussitôt rendu sur les lieux. Il semble établi qu'on se trouve en présence d'une bande de malfaiteurs qui voulaient profiter d'accidents pour dévaliser leurs victimes.

Train bloqué par la neige

Rome, 5 janvier. — Les chutes de neige continuent dans le nord et le centre de l'Italie. 150 voyageurs sont restés bloqués pendant 40 heures dans un train entre Milan et Bologne.

Dans plusieurs régions de la Toscane, la neige atteint un mètre de haut. On signale de nombreux débordements de rivières. Le service des trains est complètement arrêté entre Milan et Florence.

Le choléra à Madère

ON ENVOIE DES TROUPES

Lisbonne, 5 janvier. — 600 soldats du 6e chasseurs à pied, cantonnés à Santarem, partiront pour Madère avec des mitrailleuses. Ils vont renforcer les troupes déjà dans l'île pour assurer le service des mesures prophylactiques.

Les anarchistes seront expulsés d'Angleterre

Londres, 5 janvier. — M. Winston Churchill, ministre de l'intérieur, a décidé, à la suite des événements de Houndsditch et de Sydney street, d'étudier très sérieusement la question des étrangers en Angleterre. Il aura à ce sujet de nombreuses conférences avec les délégués connaissant à fond les quartiers où se réfugient d'habitude les anarchistes ainsi que les étrangers qui parviennent à entrer en Angleterre malgré l'Alien Act.

Il serait question d'expulser en bloc tous ceux qui sont connus comme anarchistes.

UN BATEAU DE PECHE DISPARU

Lorient, 5 janvier. — On est sans nouvelles depuis le 14 décembre du dundée de pêche « Hugo » du port d'Etel.

Un bateau de Port Louis a recueilli au large de La Rochelle le canot de ce dundée.

La République portugaise prépare des réformes

UN BEAU PROGRAMME DEMOCRATIQUE

Lisbonne, 5 janvier. — Le ministère de l'Intérieur va mettre prochainement en vigueur plusieurs réformes conçues dans un esprit démocratique et qui seront soumises à l'assemblée constituante.

1. Repos hebdomadaire ;
2. Institution de tribunaux d'honneur et de répression du duel ;
3. Loi électorale avec proportionnalité des votes dans certaines circonscriptions ;
4. Assistance publique, protection de la vieillesse, de l'enfance et de la maternité ;
5. Développement de l'enseignement supérieur en particulier de la médecine ;
6. Assistance des aliénés ;
7. Réforme administrative dans le sens de la décentralisation ;
8. Abolition de la constitution ;
9. Instruction primaire : érection d'écoles de deux en deux kilomètres, avec distribution de vivres, de vêtements et de livres aux élèves pauvres.

Un soldat satyre arrêté

Toul, 5 janvier. — On vient de mettre en état d'arrestation, à Toul, le soldat Dubrave, de la 5e compagnie du 166e régiment d'infanterie, qui, ces jours-ci, dans la région de Croil, avait tenté de violenter deux jeunes femmes.

Depuis son arrestation, le satyre a conservé un mutisme absolu, refusant même de répondre au premier interrogatoire d'identité.

Il porte sur le corps des traces de coups et d'autres graves faites par ses victimes.

L'enquête suit son cours.

Le krach de la banque des Halles

Paris, 5 janvier. — Le tribunal de commerce de la Seine a rejeté la demande de liquidation judiciaire formée par le président du conseil d'administration de la société de la Banque des Halles, et a prononcé, ainsi que nous l'avons dit hier, la faillite de cet établissement. M. Renaud, syndic provisoire, devient syndic définitif, et M. Meufroy est nommé juge commissaire. C'est lundi que le syndic fixera les créanciers auxquels il faudra s'adresser.

Marius Ridon, le véritable directeur de la banque, qui partit de Paris le soir même de l'arrestation de Gaillard, et qui avait promis de revenir trois jours plus tard, n'a pas encore donné de ses nouvelles.

Nous avons dit que le juge d'instruction Lancher avait rejeté la demande de mise en liberté provisoire formée par Me Tomasini, au nom de son client Gaillard. Le dernier vient de se pourvoir devant la chambre des mises en accusation contre la décision du juge. Le syndic de la faillite réclame lui même la mise en liberté de Gaillard, dont il a besoin pour débrouiller les comptes de la banque, et a écrit dans ce sens au président de la chambre des mises en accusation.

Recrudescence des trafiquants

Béziers, 5 janvier. — La nuit dernière, des contrebandiers et des agents du fisc qui avaient capturé un chargement d'alcool se sont battus à coups de revolver. Le chef de poste de la douane a été grièvement blessé. La police a opéré trois arrestations.

Le mauvais temps

Violente tempête de neige dans le Centre

Yssingeaux, 5 janvier. — La neige est tombée de nouveau ces jours ont obstrué la voie ferrée et la circulation des trains est une fois encore interrompue entre Yssingeaux, les Brossettes et Tence.

Dans plusieurs communes on aurait aperçu des loups.

Dax, 5 janvier. — On a trouvé à Lescar, dans la lande, le cadavre d'une femme dont l'identité n'a pu être établie. La malheureuse était morte de froid.

Lorient, 5 janvier. — On est sans nouvelles depuis le 14 décembre du dundée de pêche « Hugo », du port d'Etel. Un bateau de Port Louis a recueilli au large de la Rochelle le canot de ce dundée.

Un tamponnement à Morlaix

Brest 5 janvier. — L'express 401 venant de Paris, a tamponné ce matin une machine de manœuvre à la gare de Morlaix.

Il n'y a pas eu d'accident de personnes. Les deux machines ont été légèrement endommagées.

Le train a subi deux heures de retard.

Vingt mille litres de pétrole en feu

INCENDIE D'UNE RAFFINERIE

Bordeaux, 5 janvier. — Cet après midi, à la raffinerie de pétrole Fenaille et Despaux, située à Bègles, un appareil, dit agitateur, servant au lavage du pétrole, a fait explosion. Un récipient contenant 20.000 litres de pétrole est en feu. Les autres réservoirs sont protégés. Tout est brisé dans l'usine et les dégâts matériels sont très importants.

Il n'y a heureusement pas d'accident de personne.

I VOULAIT RIRE... I L'EN EST MORT

Paris 5 janvier. — Le maçon Pierre Maillet, qui se grisait assez régulièrement tous les quinze jours, avait en outre l'habitude, lorsqu'il était ivre, de jouer au suicide pour effrayer sa femme. Pour simuler le suicide, Maillet prenait une corde assez longue, dont il fixait une extrémité à l'espagnolette de sa fenêtre, et, étant enroulé l'autre bout autour du cou, il se couchait à terre.

Rentrant mercredi soir gris, l'ouvrier maçon profita de ce que sa femme était absente pour jouer un pendu suivant son habitude. Par malheur, la corde dont il se servit était trop courte cette fois, et, quand Maillet voulut s'étendre par terre, il resta pendu pour de bon. Quand sa femme rentra une heure plus tard, elle trouva son mari mort.

Aussitôt prévenu, M. Carpin, commissaire de police du Val-de-Grâce, a procédé aux constatations d'usage.

Le fonctionnement des retraites ouvrières

Paris, 5 janvier. — La Commission du budget s'est réunie sous la présidence de M. Berteaux.

Elle a entendu l'exposé de M. Chéron sur l'organisation administrative relative au fonctionnement de la loi sur les retraites ouvrières, organisation toute différente de celle proposée antérieurement par le gouvernement pour effet de réduire le nombre des fonctionnaires. Les projets seraient soumis à une centralisation administrative plus importante.

Demain la Commission du budget entendra le ministre M. Latappe, Ministre du Travail.

Les essais du "Waldeck-Rousseau"

Lorient, 5 janvier. — Le ministre de la marine a invité le port de Lorient à procéder à des essais en route libre du croiseur cuirassé « Waldeck Rousseau », du 18 au 28 janvier.

Les essais devront être terminés pour cette dernière date.

Après avoir reçu des canons de casemate, le « Waldeck Rousseau » sera dirigé sur Toulon le plus tôt possible.

Il effectuera des tirs au canon pendant la traversée.

L'affaire du collier

M. Drioux chargé de l'enquête

Paris, 5 janvier. — Le parquet vient de charger M. le juge Drioux de l'instruction de la plainte déposée par un bijoutier contre M. Cinade Casimir Perier, plainte dont nous parlions l'autre jour.

La police perquisitionne

Paris 5 janvier. — A la suite de cette déposition, M. Drioux chargea M. Legrand, sous-chef du service de la sûreté, de perquisitionner au Diamant Office, 33, boulevard Haussmann et chez M. Jenevish courtier en diamants, 12, rue Lafayette.

Toute la correspondance, les livres de commerce et tous les documents se rapportant à l'affaire ont été saisis.

Demain M. Legrand poursuivra ses opérations à l'effet de rechercher en quelles mains se trouve aujourd'hui le produit écrin.

Le bandit Pélissier

Lyon, 5 janvier. — Le bandit Pélissier, dont le nom, bien plus que la personne, a terrorisé plusieurs départements, a comparu ce soir devant le tribunal correctionnel de Lyon, pour un ancien vol de linge commis à Vaise.

Pélissier a répondu très correctement à l'interrogatoire, mais il a nié le méfait qui lui était reproché, malgré les témoins qui déclarèrent le reconnaître.

Il a été condamné à six mois de prison et à la relégation perpétuelle.

LES OUVRIERS DES P. T. T.

Paris, 5 janvier. — Les ouvriers des P. T. T. réunis à la Bourse du Travail pour examiner par quels moyens ils pourraient amoindrir au licenciement des ouvriers auxiliaires de main d'œuvre, ont finalement adopté un ordre du jour demandant la titularisation des auxiliaires des P. T. T.

FEUILLETON DU 6 JANVIER. — N. 67

LE Trou du Souffleur

par Pierre Decourcelle

Le peintre se sentait remué jusqu'au plus profond de lui-même.

C'était comme si une main robuste, la main de fer du Destin, rejetait brusquement dans les ténèbres l'ombre de la captivante pécheresse qui l'avait entraîné hors du droit chemin.

La silhouette délicate d'Antoinette émergeait tout à coup devant lui, le guidant vers le bonheur vrai, honnête, permis, le seul qui compte pour quelque chose dans l'existence.

— La misère ! répéta-t-il une troisième fois.

Avec l'autorité que lui donnait sa connaissance aiguë de la détresse du cœur humain, Maillery déclara :

— Vous seul, M. Vignal, pouvez intervenir utilement pour empêcher une catastrophe que nous avons pu retarder, mais qui n'en est pas moins imminente... Nous faisons appel à votre cœur, mais je suis certain qu'il a déjà réparé, qu'il a déjà décidé de faire son devoir !

D'un geste spontané, les mains du peintre allèrent vers celles que lui tendaient les deux amis.

— Je vais avec vous, je vous le répète ! dit-il avec force. Mais comment agir ?

— Votre ingénuité s'inspirera des événements que vous avez à votre insu, j'en suis sûr, conservée aussi profonds que par le passé !

Et le romancier ajouta, baissant discrètement la voix :

— Il est des circonstances où, en sauvant les autres du malheur, on fait parfois son propre bonheur !

Une légère rougeur empourpra les joues du peintre. Cette allusion détournée à la possibilité du bonheur ressuscité, éclairant son existence dévoyée, morne, avait provoqué en lui un émoi soudain.

L'énergique pression dont il serra la main de Maillery traduisait, plus éloquemment que toutes les paroles, ce qui se passait en lui.

— Je vous remercie sincèrement de votre démarche ! dit-il. Elle ne m'étonne pas : nos deux hommes de cœur que vous êtes... Dès à présent, en tout et pour tout, vous pouvez compter sur moi. A votre premier signal, j'accourrai, et vous trouverez en moi l'auxiliaire le plus fidèle, le plus énergique, le plus dévoué !

Puis, se tournant vers l'acteur, d'une voix grave, transformée, il ajouta :

— Mon ami, si vous vous considérez comme ayant eu dans ces tristes événements une lourde responsabilité, dites vous bien que j'entends en assumer une part... Mon témoignage a eu une influence presque aussi décisive que le vôtre dans le jugement qui a condamné Alain Chaventon... Je veux, moi aussi, tout faire pour réparer les conséquences de mon erreur !... Espérons que le malheur n'aura pas tout à fait transformés ceux pour lesquels nous allons livrer le plus acharné des combats !

Maillery eut un bon sourire.

— Vous n'aurez pas grand peine, j'en suis certain, à trouver, dans la place, une tête qui saurait vous aider à vaincre la résistance du vieux César, s'il s'avisait de vouloir se montrer trop intransigeant !

Cette nouvelle allusion aux sentiments d'Antoinette remua le jeune homme jusque dans ses fibres les plus intimes.

Pouvait-il espérer vraiment que l'amour de la jeune fille eut résisté aux rudes assauts qui lui avaient été livrés ?...

Atteinte à la fois dans sa tendresse pour Vignal et dans son affection pour Alain, aurait-elle assez de magnanimité pour pardonner la trahison de son fiancé et la mort de son frère ?...

Cruel problème, dont il n'osait entrevoir la solution !...

Et ce fut en poussant un soupir plein d'anxiété qu'il serra une dernière fois les mains des deux amis, au moment où ceux-ci prenaient congé de lui.

VIII

Hôtel à louer

Quelques jours s'étaient écoulés depuis la démarches faite chez Justin Vignal.

Coquillet déambulait solitairement dans une des allées peu fréquentées du Bois de Boulogne. Il heure était matinale, le chemin où marchait le comédien encore désert.

Il allait, la tête basse, hachant à coups de canne distraits les menues branches jaunies par les frimas de l'automne.

Les petits oiseaux effrayés par ces manifestations qu'ils croyaient hostiles, avaient au fond des fourrés, des battements d'ailes désordonnés et des sifflements apeurés.

En vérité le pauvre Coquillet avait bien la tête à se préoccuper du trouble qu'il apportait dans leurs chansons et dans leurs amours !...

Les jours s'ajoutaient aux jours sans amener aucun changement à la situation.

Maintenant que Vignal avait pris l'engagement de joindre ses efforts à ceux de Maillery et de l'acteur, pour arriver à la découverte et à la reconnaissance de la vérité, toutes les idées de Coquillet convergeaient exclusivement vers un seul et même point : parvenir à mettre la main sur l'assassin de Nelly Claymore.

Cet insaisissable Guillaume Piquemar... Parviendrait-on jamais à retrouver sa trace ?

Et, quand on l'aurait découvert, qui sait s'il ne faudrait pas faire amende honorable, si la conviction n'apparaît pas tout à coup lumineuse et péremptoire aux yeux des chasseurs, qu'ils avaient commis une nouvelle erreur en attribuant une fois le plus à un innocent le crime des Fantaisies-Lyriques ?...

Plus le temps s'écoulait, et plus Coquillet sentait le doute et le scepticisme emporter de lui le même scepticisme qui déjà, à Bade, l'avait, un moment, fait sourire de la prétendue perspicacité déployée par Maillery.

L'enveloppe ramassée sur le tapis du notaire de Bruxelles, le coup d'épaule donné par le bas-bleu du libraire de Bade, le renseignement si laborieusement arraché à la poste autant d'indications dont le romancier avait jalonné sa route et étayé son espérance.

Quelle désolation d'être contraint de constater qu'on s'était trompé !...

Et ce notaire qui, par surcroît de malchance, ne donnait pas de ses nouvelles !... Allait-il donc s'éterniser en Hollande ?...

C'est balloté entre toutes ces pensées que le malheureux Coquillet descendait lentement l'avenue tout inondée par les rayons dorés d'un clair soleil d'automne.

Comme il allait traverser l'allée de la Reine Marguerite, le bruit d'une voiture s'arrêtant sur le trottoir, à deux pas de lui, le fit tourner la tête.

Dans l'encadrement de la portière apparut un frais visage de femme qui lui souriait.

— Bonjour, monsieur Coquillet ! dit une voix aux intonations musicales.

Le comédien tressaillit, un peu ennuyé, au fond, de cette apparition soudaine qui le troublait dans ses méditations.

C'était Ida Lanblin.

S'approchant de la voiture, il baisa galamment la main que lui tendait la jeune femme. — Voulez vous que je fasse quelques pas à pied avec vous ? questionna celle-ci.

— Très volontiers ! répondit-il, prenant son parti de ce contretemps qui, en somme, n'avait rien de désagréable.

La jolie théâtreuse sauta vivement à terre et dit au cocher :

— Suivez !

Puis à Coquillet, malicieusement :

— Je ne vous dérange pas dans votre promenade ?

L'acteur, on l'imagine, protesta :

— Elle me paraîtra, au contraire, bien plus charmante !

Au bout de quelques pas, sa compagne maîtresse soupira :

— Savez vous que c'est ma bonne étoile qui m'a fait vous rencontrer mon cher monsieur Coquillet ?

— C'est moi, au contraire, qui dois bénir le hasard.

— Oh ! ne dites pas de banalités !... Je les ai en horreur !... Je suis tout à fait heureuse de cette coïncidence. Vous ne sauriez imaginer combien j'ai besoin de distractions !...

Le comédien, bien entendu, ne voulut pas prendre au sérieux l'intonation grosse de sous-entendus de la jeune femme, et c'est sur le même ton de badinage qu'il répondit :

— Quand on est aussi jolie, ce ne sont pourtant pas les distractions qui manquent !

Elle protesta :

— Savez-vous que si j'étais susceptible, je pourrais me froisser ?

— Mais vous ne vous froisserez pas, parce que vous savez très bien que cette plaisanterie, assez vulgaire d'ailleurs, ne renferme à votre égard aucune méchante intention !

Puis d'un ton sérieux :

— C'est vrai ?... Vous vous ennuyez tant que cela ?

— Plus encore !

L'acteur désigna du bout de sa canne, l'élégant attelage d'un superbe alezan qui suivait, longeant le trottoir, à quelques pas en arrière.

— Même avec cela ?

— Surtout avec cela !... Comprenez donc que lorsqu'on a lié sa vie à un homme qui n'aime pas, tout ce qui contribue à vous rapprocher de lui, à rendre votre intimité plus grande, vous devient odieux !

Coquillet s'était arrêté, surpris vraiment de l'intonation douloureuse avec laquelle venaient d'être prononcées ces dernières paroles.

— Délestez-vous donc à ce point ce pauvre William ? demanda-t-il.

Ida haussa les épaules.

— Vous ne pouvez pas me comprendre, je le sais bien. Vous l'avez connu autrefois, avant qu'il ait contracté cette terrible habitude de boire, et vous n'avez avec lui que des rapports éloignés, dépourvus de toute intimité... Mais moi !...

Elle esquissa, de son ombrelle, un geste exaspéré.

(A suivre).

BAPTÊME DELESPAUL HAVEZ
Confiseur-Chocolatier à Lille
DRAGÉES CHOCOLATS
LILLE Rue Nationale 64 LILLE